



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UNE TERRASSE

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement

Nom de l'établissement : .....

Adresse de l'établissement : .....

Téléphone de l'établissement : .....

Activité exercée : .....

Nom du demandeur : .....

Adresse du demandeur : .....

Téléphone du demandeur : .....

Mail du demandeur : .....

Je soussigné Madame, Monsieur..... agissant en qualité de  
.....sollicite l'autorisation d'installer une terrasse de ..... m<sup>2</sup> sur le domaine public.

Surface intérieure de l'établissement : .....m<sup>2</sup>

Longueur de façade de l'établissement : .....m

Descriptif des éléments de la terrasse :

Mobilier	nombre	couleur	matériaux
Tables			
Chaises			
Parasols			
Ecrans			
Porte menu			

Autres accessoires et Equipements techniques	nombre	description	dimension

Descriptif du lieu de stockage des éléments de la terrasse : .....

Fait à ..... le.....

Nom Prénom : .....

Signature

**Le dossier à retourner comprend obligatoirement les éléments suivants en 5 exemplaires (6 pour le centre historique) :**

- Formulaire de demande d'installation de terrasse à retirer à la DPAE ou à télécharger sur le site Internet de la ville [www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)
- Photo du site et plan d'insertion
- Un schéma de principe d'installation de la terrasse qui montre l'insertion du projet dans son environnement et la place du cheminement piétonnier
- Plan côté qui montre l'implantation de la terrasse et du mobilier à l'échelle 1/100 ou 1/200
- Un descriptif précis de l'ensemble des éléments de la terrasse : mobilier, parasols, matériel techniques... précisant les matières, les couleurs, les dimensions... Ainsi qu'un visuel en couleur détaillant tous les éléments.
- La description du lieu de stockage du mobilier
- L'extrait de Kbis mentionnant la consommation sur place
- Copie de la licence (lorsque l'activité en requiert une)
- La lettre d'engagement de respect de la charte
- Attestation d'assurance pour l'occupation du domaine public
- Attestation de sécurité et de conformité pour les dispositifs techniques

Le délai maximal d'instruction est de 1 mois à compter de la date de dépôt du dossier complet (3 mois dans centre historique en raison des délais de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France).

Le dossier complet est à adresser à :

**Informations**

DIRECTION AMENAGEMENT PROGRAMMATION ENVIRONNEMENT

485, Avenue des Compagnons

Tél : 04.67.14.27.30

Fax : 04.67.14.27.70

[www.castelnau-le-lez.fr](http://www.castelnau-le-lez.fr)

Mail : [urbanisme@castelnau-le-lez.fr](mailto:urbanisme@castelnau-le-lez.fr)

**Adresse postale**

MAIRIE DE CASTELNAU LE LEZ

Hôtel de Ville

2, Rue de la Crouzette

CS 40013

34173 CASTELNAU LE LEZ

**Avertissements :**

- La présente demande ne vaut en aucun cas autorisation tacite
- L'autorisation d'occupation du domaine public ne sera délivrée uniquement si les prescriptions de la charte des terrasses sont respectées.
- L'autorisation d'occupation du domaine public est personnelle, précaire et révocable, elle cesse de plein droit en cas de vente du fond de commerce.
- L'autorisation d'occupation du domaine public n'est ni cessible ni transmissible et ne peut faire l'objet d'un contrat privé
- L'autorisation d'occupation du domaine public fait obligation à son titulaire d'acquitter les taxes et droits y afférant.
- Le domaine public devra être impérativement libéré de tout matériel dès la fermeture de l'établissement
- La superficie de la terrasse doit être proportionnelle à celle de l'établissement
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public sans autorisation préalable.
- L'autorisation d'occupation du domaine public fait l'objet d'une reconduction tacite chaque année au 1<sup>er</sup> juin, sous réserve d'une vérification préalable de l'état de la terrasse. En cas de modifications ou d'irrégularités, un délai de deux mois sera accordé pour régulariser la situation. Tous les 4 ans l'autorisation sera expressément réexaminée avant renouvellement.